VILLE DE Gagny

Service Urbanisme
Ligne directe : 01 56 49 22 27
service.urbanisme@mairie-gagny.fr

GRAND PARIS AMENAGEMENT
11 JUIL. 2022
ARRIVÉE

République Française
Liberté - Égalité - Fraternité
Département de la Seine-Saint-Denis

Grand Paris Aménagement
Monsieur MESSAOUI
Directeur territorial Est
Bâtiment 033
Parc du Pont de Flandre
11 rue de Cambrai
CS 10052
75495 Paris Cedex 19

Lettre recommandée LRAR
Avis n° 1A 174 597 3995 5

Nos références : SU/NC/NB/0035
Affaire suivie par Nataniel COURTIS
☎ 01 56 49 22 33

Gagny, le 6 juillet 2022

Objet : Compensation de la ZAC Maison Blanche sur le site du parc forestier du Bois de l'Etoile

Monsieur le Directeur territorial,

Par courrier du 4 mai 2022, vous confirmiez votre intérêt pour le site du parc forestier du Bois de l'Etoile en vue de l'accueil des mesures de compensation de la ZAC Maison Blanche à Neuilly-sur-Marne.

Par la présente, je vous confirme l'accord de principe de la commune de Gagny afin d'accueillir la compensation de la ZAC Maison Blanche au parc forestier du Bois de l'Etoile.

Mes services sont bien entendu disponibles pour mener à bien ce projet.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Territorial, à l'assurance de ma considération.

Le Maire,
Conseiller Départemental,

MAIRIE de GAGNY (Seine-St-Denis)

Rolin CRANOLY